

Katrin Jadin à Petra De Sutter (VPM Fonction publique et Entreprises publiques) sur "La mise en place de distributeurs automatiques par bpost"

Katrin Jadin (MR): Madame la Ministre, les distributeurs automatiques permettant aux clients de retirer des colis ont le vent en poupe. De plus en plus de personnes en ont recours à ces stations de retraits de colis. En 2020, Bpost comptait déjà 375 stations dans notre pays et compte continuer à élargir son réseau de distributeurs dans les années à venir.

Madame la Ministre, mes questions sont les suivantes:

Pouvez-vous éventuellement nous indiquer combien de distributeurs automatiques seront installées cette année et l'année suivante?

Un emplacement dans la commune d'Eupen est-il prévu? Dans l'affirmative, où et pour quand? Dans la négative, quels sont les critères exacts pour qu'un distributeur automatique soit installé?

Je vous remercie, Madame la Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Petra De Sutter, ministre: Monsieur le président, chers collègues, madame Jadin, les distributeurs automatiques de colis font partie d'une large gamme de solutions pratiques et de proximité qui répondent à une variété de besoins, en particulier en termes de présence physique dans le pays. Ils forment, avec les bureaux de poste, les points postaux et les points colis, un large réseau couvrant.

Je voudrais mettre en perspective le nombre de distributeurs automatiques de colis. Ce nombre a effectivement évolué pour passer de 141 en 2016 à 395 en juin de cette année. En province de Liège, 22 exemplaires ont déjà été installés.

Le nombre élevé de distributeurs automatiques de colis en Belgique s'explique en grande partie par le lancement de l'Écozone à Malines, la première zone urbaine sans émission pour la livraison de colis et de lettres. Cette ambition sera réalisée par la mise en place d'un réseau dense de distributeurs automatiques à 51 endroits stratégiques de la ville ouverts 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, en plus des points de retrait existants combinés à la livraison par une flotte de véhicules 100 % électriques et de vélos cargos.

Comme il s'agit d'informations sensibles en termes de concurrence, bpost ne peut pas divulguer d'informations sur les futurs distributeurs automatiques de colis. Cependant, à ce stade, il n'est pas prévu d'ajouter au réseau mentionné un distributeur automatique de colis à Eupen.

In totaal heeft bpost op het moment 37 pakjesautomaten in gebruik op publiek toegankelijke plaatsen binnen 37 NMBS-stations in 34 steden en gemeenten. Ik kan u de lijst van de locaties bezorgen, indien u dat wenst. De pakjesautomaten in de NMBS-stations en elders maken deel uit van een ruim geheel van handige en nabije oplossingen, die een antwoord bieden op een

waaier van klantenbehoeften. In het bijzonder qua fysieke aanwezigheid in het land vormen ze, samen met de postkantoren, postpunten en pakjespunten, een breed afdekkend netwerk.

De strategie omtrent de pakjesautomaten evenals de plaatsing ervan worden bepaald door het operationele management. De twee bedrijven, NMBS en bpost, hebben uiteraard geregeld contact. Dat overleg kan ook betrekking hebben op de plaatsing van pakjesautomaten in stations. Recent vond bijvoorbeeld een dergelijk overleg plaats tussen de gemeente Waterloo, de NMBS en bpost, die de installatie van dergelijke pakjesautomaat in de nabijheid van het station mogelijk maakte. Zoals ik heb gezegd, is de pakjesautomatenmarkt waarop bpost en andere bedrijven actief zijn, een open en concurrentiële markt waar prijs en kwaliteit differentiërende factoren zijn. Informatie over prijzen, criteria, huidige en toekomstige contracten inzake de plaatsing van dergelijke automaten is dus concurrentiële, bedrijfsgevoelige informatie. Bpost wenst daarover publiek geen informatie te verstrekken.

Sept dossiers d'installation de distributeurs sont en cours. Il est prévu que l'installation de l'ATM à Havelange soit effectuée dans les prochains mois. Á ce stade, nous n'avons aucune confirmation de l'installation d'un distributeur Batopin.

L'article 10.7 du sixième contrat de gestion stipule que bpost s'engage à maintenir un minimum de 350 distributeurs de billets dans les bureaux de poste et d'assurer la présence de cet équipement dans toutes les communes où ce service n'est pas offert actuellement par une autre institution financière. Si une commune est dotée d'une installation de Batopin, cet article ne s'applique donc plus.

Batopin ne communique pas ses projets d'installation à bpost. Si une commune confirme l'installation d'un distributeur Batopin sur son territoire, bpost en tient compte dans l'application de ses obligations du contrat de gestion.

Katrin Jadin (MR): Je vous remercie, madame la ministre, pour votre réponse circonstanciée.

Je comprends que pour des raisons de stratégie concurrentielle, l'on ne peut se projeter sur d'autres projets d'extension de cette excellente initiative tant du point de vue confort de l'offre de bpost à ses clients, que de celui de la réduction de l'empreinte écologique. Il est vraiment important de nous pencher sur ces bonnes initiatives, mais aussi de continuer à les étendre. J'entends que cela fait partie de la stratégie de bpost et je m'en félicite.